



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Régionale Académique
à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports**

ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la conférence des financeurs du sport de La Guadeloupe

Le Préfet de la région Guadeloupe

Vu la loi n°2019-812 du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence Nationale du Sport ;

Vu le code du sport, notamment les articles R.411-12 à R.411-16 ;

Vu le code du sport, notamment l'article L.121-14, instituant les Conférences Régionales du Sport ;

Vu le code du sport, notamment l'article L.112-40 prévoyant la composition de la Conférence Régionale du Sport en 4 collèges ;

Vu le décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020 relatif aux Conférences Régionales du Sport et aux Conférences des Financeurs du Sport ;

Vu le décret du Président de la République du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Alexandre ROCHATTE, Préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;

Vu l'arrêté du recteur de la région académique de la Guadeloupe du 15 décembre 2020 portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 janvier 2021 portant délégation de signature à Mme Christine GANGLOFF-ZIEGLER, rectrice de la région académique de la Guadeloupe ;

Vu le protocole du 17 décembre 2020 entre le préfet de la région de la Guadeloupe et le recteur de la région académique de la Guadeloupe, relatif à l'articulation de leurs compétences pour la mise en œuvre, dans la région de la Guadeloupe, des missions de l'État dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative ;

Sur proposition de M. le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Guadeloupe ;

Arrête

Article 1^{er}

La conférence des financeurs du sport de La Guadeloupe est composée comme suit :

1. Collège des représentants de l'État :

- a. Le préfet de la région de la Guadeloupe ou son représentant ;
- b. Le recteur de région académique de la Guadeloupe ou son représentant ;
- c. Le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Guadeloupe ou son représentant ;
- d. Le directeur général de l'agence régionale de santé de la Guadeloupe ou son représentant ;
- e. Le directeur de l'Économie de l'Emploi du Travail et des Solidarités de la Guadeloupe ou son représentant ;
- f. Le directeur du Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportives Antilles Guyane ou son représentant ;
- g. Le président de l'Université des Antilles, ou son représentant.

2. Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale :

- a. Représentants désignés par le Conseil Régional de la Guadeloupe (1 siège) :

NOM DE LA COLLECTIVITE	TITULAIRE	SUPPLEANT
Conseil Régional de la Guadeloupe	M. Camille ELISABETH	M. Bernard PANCREL

- b. Représentants désignés par le Conseil Départemental de la Guadeloupe (1 siège) :

NOM DE LA COLLECTIVITE	TITULAIRE	SUPPLEANT
Conseil Départemental de la Guadeloupe	M. Jean DARTRON	M. Daniel DULAC

- c. Représentants des communes désignés par l'Association des Maires de France, dont un en accord avec l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport (3 sièges) :

NOM DE LA COLLECTIVITE	TITULAIRE	SUPPLEANT
Communes de la Région de la Guadeloupe	M. Jean-Philippe COURTOIS (maire de Capesterre Belle-Eau)	M. Albert LOSAT (conseiller municipal de Trois-Rivières)
Communes de la Région de la Guadeloupe	M. Jean-Michel GUSTAVE-DIT-DUFLO (adjoint au maire de Baillif)	M. Nestor LUCE (conseiller municipal de Petit-Bourg)
Communes de la Région de la Guadeloupe	M. Alex AUCAGOS (conseiller municipal de Pointe-à-Pitre)	M. David MONTOUT (adjoint au maire de Baie-Mahault)

- d. Représentants des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de sport, désignés par l'Association des Maires de France (1 siège) :

NOM DE LA COLLECTIVITE	TITULAIRE	SUPPLEANT
Établissements Publics de Coopération Intercommunale de la Région de la Guadeloupe	M. Eric JALTON (maire des Abymes, président de la communauté d'agglomération Cap Excellence)	M. Claude EDMOND (maire de Gourbeyre, vice-président de la communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe)

3. Collège des représentants du mouvement sportif ;

- a. Représentants désignés par le Comité Régional Olympique et Sportif de la Guadeloupe (2 sièges) :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Alain SOREZE (président CROS)	M. Yves GAPPA (trésorier CROS, ligue régionale de triathlon de la Guadeloupe)
M. Ernest DANINTHE (président ligue guadeloupéenne d'athlétisme)	M. Denis BOULON (trésorier ligue guadeloupéenne d'athlétisme)

- b. Représentants désignés par le Comité Paralympique et Sportif Français (1 siège) :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Cédric PLAIDEUR (président ligue du sport adapté de la Guadeloupe)	M. Ruddy BAPTISTIN (président ligue handisport)

- c. Représentants de fédérations sportives agréés au sens de l'article L. 131-8 (2 sièges),
d'une fédération sportive agréée affinitaire ou multisports (1 siège), d'une fédération constituée pour organiser la pratique d'une seule discipline sportive ou de disciplines connexes non olympiques (1 siège) :

NOM DE L'ORGANISME	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Fédérations sportives olympiques	M. Gérard OLIVARY (président ligue de natation de la Guadeloupe)	M. Bruno SADIKHOSEN (trésorier ligue de natation de la Guadeloupe)
Fédérations sportives olympiques déléгатaires pour la discipline paralympique homologue	M. Francis ROMNEY (vice-président comité régional Guadeloupe de canoë kayak)	M. Brice GAVARIN (président comité régional Guadeloupe de canoë kayak)
Fédérations sportives affinitaires ou multisports affiliées au C.P.S.F.	M. Serge BARRU (président comité départemental union française des œuvres laïques d'éducation physique UFOLEP)	M. Lionel LAMBOURDIERE (vice-président comité départemental union française des œuvres laïques d'éducation physique UFOLEP)
Fédérations non olympiques	M. Prosper CONGRE (président comité départemental de sauvetage et de secourisme de la Guadeloupe)	Mme Lydie CHEVRY (comité départemental de sauvetage et de secourisme de la Guadeloupe)

- d. Personnalité qualifiée (1 siège) :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Gina SAINT-PHOR	Mme Ericka MERION

4. Collège des représentants des autres personnes physiques et morales intéressées par le développement du sport et des organisations professionnelles représentatives des acteurs du monde économique

- a. Représentants désignés par le Mouvement des Entreprises de France (1 siège) :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Patrick CLAIRE	Mme Vanessa DOQUET

- b. Représentants désignés par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (1 siège) :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Jean-Christophe BELIVIER	Non désigné

- c. Représentants désignés par l'Union des Entreprises de Proximité (1 siège) :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Non désigné	Non désigné

d. Représentants désignés par l'Union Sport et Cycle (1 siège) :

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Eloi ARMINJON	Non désigné

e. Représentants désignés par le Conseil Social du Mouvement Sportif (1 siège) :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Non désigné	Non désigné

f. Représentants désignés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région (1 siège) :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jacky NOC	Barbara MONPIERRE

Article 2 :

Les membres de la conférence des financeurs du sport autres que ceux mentionnés de a) à f) du collège des représentants de l'État sont nommés pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois.

Article 3 :

Le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région de la Guadeloupe.

Article 4 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Guadeloupe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet

Alexandre ROCHATTE

